Bibliothèque cantonale g Sion

Mercredi 21 Novembre 1917. — N° 93. TÉLÉPHONE 52 57me année

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : **5 fr. 50** (avec *Bulletin officiel* **7 fr. 50**)
Abonnements pris à la poste 20 ct. en plus

Etranger : 15 fr. par an. (Avec *Bulletin* 18 fr. par an)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II. 458
* * *
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 10 ct. — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct. la ligne
Réclames : 50 ct. la ligne ou son espace
S'adresser à **Publicitas**, S. A. Suisse de Publicité
ou à l'Administration du *Confédéré*

Troubles graves à Zurich

De graves nouvelles nous arrivent de Zurich. Le haut commandement militaire, si prévenant vis-à-vis de ce qui pourrait se passer à Genève ou Lausanne, a laissé prendre la tournure la plus irritante à des incidents qui déjà se préparaient dans la plus grande ville de la Suisse depuis jeudi. Il est vrai que les troubles, plus prévus que réalisés, de Genève et Lausanne, auraient du moins eu quelque raison d'être. On n'en saurait dire autant de ceux de Zurich.

Pourquoi ces émeutes? Pour la paix! — Mais nous ne sommes pas, nous n'avons jamais été en guerre, et la paix, si désirable soit-elle, ne saurait en aucune façon dépendre de la volonté de la Suisse ou de ses efforts. Alors où saurait être le but de ces exploits, surtout de ces meurtres déplorables d'une vieille femme, d'un gamin de quatorze ans, d'un jeune homme de vingt et d'un pauvre agent de police probablement victime de son devoir ou de son zèle?

Mais n'insistons pas et bornons-nous à consigner les faits dont probablement un avenir très prochain mettra les causes en bonne lumière.

Pour le moment, elles paraissent tout à fait indirectes, ces causes, et elles résulteraient surtout, si l'on en croit la *Nouvelle Gazette de Zurich* elle-même, de la faiblesse des autorités de la ville et de l'Etat. Ce n'est pas parce qu'on maintient un Sauerbruch à la tête d'une Université au mépris de la conscience du peuple, ou qu'on donne asile à des espions accapareurs que Genève a expulsés, que l'on est forcément énergique.

Voici les faits :

Jeudi soir, un meeting avait été convoqué à la Maison du peuple pour entendre des discours sur la révolution russe. L'affluence fut si grande que les participants durent se réunir sur la place Helvetia. Les principaux orateurs ont été les pacifistes Dettwyler et Rotter, qui ont sommé la foule de soutenir par des faits l'œuvre de la paix et notamment de refuser tout service militaire ou tous travaux pour l'armée suisse.

Vers 10 heures du soir, sous des applaudissements frénétiques, la proposition a été faite de se rendre devant la fabrique de munitions à la rue Centrale, où l'on fabrique jour et nuit des parties de munitions pour le compte de l'Allemagne. Un cortège de 800 à 1000 personnes, chantant l'*Internationale*, s'est rendu devant ladite fabrique et a pénétré dans la cour où Dettwyler et Rotter ont de nouveau prononcé de violentes attaques contre la guerre. La direction de la fabrique a été sommée de suspendre le travail. La foule en même temps brisait les vitres à coups de cailloux de sorte que la direction se décida à éteindre les lumières et à renvoyer le personnel. La police a été impuissante.

Les manifestants se sont rendus devant une autre fabrique de munitions où Dettwyler et deux autres orateurs ont repris leurs harangues. La direction de la fabrique ne voulut pas tout d'abord céder. Une délégation comprenant deux pacifistes et un représentant du détachement de police s'est rendue auprès de la direction qui se décida alors à fermer.

Quoiqu'on reproche à la police d'avoir fait montre de longanimité et de mollesse, les émeutiers la traitent de « bande de Cosaques ». Samedi, des feuilles volantes, distribuées par des jeunes gens, avaient convoqué pour le soir, à la Helvetiaplatz, une assemblée de protestation. Plus de 2000 personnes de tout âge répondirent à cet appel. Après de courtes harangues de MM. Bucher, Martin et du député au Grand Conseil Trostel, la foule, en chantant l'*Internationale*, se rendit à la Wasserstrasse où se trouve le poste de police où sont emprisonnés Dettwyler et Rotter. Des vitres furent brisées et la lanterne rouge du poste réduite en miettes.

Le nombre des manifestants augmentant, la police dut dégaîner et une lutte s'engagea. Les civils jetèrent des pierres et dressèrent des barricades. Les agents firent feu de leurs revolvers. Quatre personnes furent tuées et un grand nombre blessées. Finalement, un détachement de mitrailleurs en service à Zurich en ce moment, intervint, sous les ordres du commandant de place, et tira à blanc. L'ordre ne fut rétabli que vers 1 heure du matin.

***

Evidemment les troubles, inapaisés, ne pouvaient que s'aggraver dans la soirée du samedi et du dimanche, à la faveur du chômage d'un plus grand nombre de travailleurs. Samedi, quoique la police ne fût pas intervenue à l'assemblée de l'Helvetiaplatz, une foule énorme se porta contre le Kreisg bäude 4, ayant à son rez-de-chaussée un poste de police ; ce bâtiment fut cerné par la foule et bombardé à coups de pierres. Les contrevents, puis les vitres, furent brisés ; les agents durent matelasser les fenêtres pour se préserver. Ils firent une sortie à l'arme blanche ; c'est à ce moment que les premiers coups de feu furent tirés. La *Neue Zürcher Zeitung* affirme qu'ils sont venus de la foule, et en particulier d'un Lucernois nommé Johann Peter. Une première mêlée se produisit, où plusieurs personnes tombèrent. A huit heures et demie, une colonne d'environ mille émeutiers traversa les ponts et alla faire des manifestations hostiles devant les bureaux de ce journal.

Cependant, à Aussersihl, la situation devenant grave, on appela des mitrailleurs actuellement en école de recrues à la caserne. Deux mitrailleuses furent braquées contre la Hohlstrasse et la Stauffacherstrasse. D'après la *Zurcher Post*, elles étaient réellement chargées à balles ; mais le feu fut dirigé en partie par terre, en partie contre un mur. Un témoin aurait entendu le colonel Reiser, qui dirigeait les opérations, donner l'ordre de tirer trois salves par terre et seulement la quatrième contre les émeutiers, si c'était nécessaire. Il n'en a été tiré que deux, et la foule n'a pas été visée, sans quoi le nombre des victimes aurait été infiniment plus grand.

Les constatations faites dimanche à midi enregistraient huit tués, comme victimes de l'émeute de samedi : un certain Liniger, un certain Nægeli, trois hommes et deux garçons dont les noms ne sont pas connus, et l'agent de police Kauffmann, qui laisse une femme et trois enfants. Trois agents de police ont reçu de graves blessures.

Il a été opéré une centaine d'arrestations dont beaucoup n'ont pas été maintenues. La compagnie de fusiliers III/96 (Tessin) envoyée par le commandement de l'armée a assuré le service d'ordre sur la Helvetiaplatz et la compagnie de recrues mitrailleurs sur la Badenerstrasse.

De plus, le commandement de l'armée a ordonné le transport à Zurich des bataillons de fusiliers 61 et 62, et du bataillon de carabiniers 6, actuellement en service de relève.

L'après-midi a été plus calme et le bataillon 61 est arrivé dans la soirée ainsi que le général Wille. Malgré cela on était peu rassuré pour lundi, car le mouvement gréviste paraît s'étendre.

Bulletin de la guerre

19 novembre.

Le ministère Clemenceau

La cage dont le Tigre rongeait en vain les barreaux depuis trois ans et plus vient de s'ouvrir et le captif de se précipiter dehors en semant la terreur parmi ceux qui contemplaient avec délices tant d'impatiences contenues. Quoique abandonné de toutes les coteries parlementaires, ce vieillard à l'esprit toujours jeune est, dans son isolement, l'homme le plus puissant de toute la France. En lui se réalise de manière frappante l'aphorisme d'Ibsen selon lequel « l'homme le plus fort est celui qui est le plus isolé ».

On parlait déjà depuis quelque temps d'un rapprochement probable entre M. Clemenceau et le président de la République dont naguère le rédacteur de l'*Homme Enchaîné* dénonçait à peu près chaque jour le procédé brusquement usé qui consistait à rafistoler ses cabinets avec les débris de ceux qui venaient de crouler. L'effondrement trop subit de M. Painlevé a porté le dernier coup à ce manège inauguré par M. Briand sous la tutelle de M. Poincaré. Aussi, dès la disparition de ce ministère anémié, quoiqu'il comptât l'effectif inédit de trente membres, n'y eut-il en France qu'un nom sur toutes les bouches : Clemenceau. Cela voulait dire qu'à moins de tomber lui-même, M. Poincaré ne pouvait plus longtemps pratiquer le système du couteau de Jeannot. Ce que les journaux sympathiques à ce retour du vieux lutteur déplorent le plus c'est qu'il ait fallu le désastre de l'armée italienne pour le déterminer. On pourrait aussi s'étonner qu'il ait fallu à la France un Messie de 76 ans pour se sentir forte devant le péril. La meilleure des attestations n'en est-elle pas dans le témoignage de ses adversaires les plus déterminés du dedans et du dehors.

Voici quelques opinions cueillies surtout parmi ces derniers :

De l'*Echo de Paris* : « M. Clemenceau a marqué son but et défini sa tâche : Epuration rapide et complète à l'intérieur, la main de la justice sur les traîtres ; redoublement d'énergie dans la conduite de la guerre. Il tiendra ce qu'il promet ».

Du *Figaro* : « Pas de discours, mais action et justice. Il intègre toutes les forces gouvernementales ».

Le *Gaulois* : «Clemenceau incarne plusieurs amours de la patrie et la lutte à outrance, à l'intérieur pour la justice, à l'extérieur pour le droit. »

La *Libre Parole* déclare vouloir appuyer M. Clemenceau, si...

Dans la *Victoire*, M. Hervé : « Le devoir est de se serrer autour de lui. »

M. Yves Guyot, dans le *Rappel* : « L'homme de la situation est le seul. »

De l'*Action française* : « Le devoir de chacun est de lui ouvrir un compte tout neuf. »

Comme M. Clemenceau fait tout avec rapidité et sans hésitation, son ministère a été constitué d'un clin d'œil et présenté dès vendredi au président de la République. Il comprend plusieurs hommes nouveaux, tous de la gauche. Des offres ont même été faites aux socialistes, mais comme ils avaient décidé d'avance de ne pas accepter, le Tigre a passé outre sans s'en préoccuper autrement. M. Sembat, surtout, n'a pas pardonné au rédacteur de l'*Homme Enchaîné* les critiques qui firent tomber de ses mains le portefeuille du ravitaillement.

Voici la répartition des pouvoirs :

Présidence du conseil et guerre : M. Clemenceau. Justice : Nail. Affaires étrangères : Pichon. Intérieur : Pams. Finances : Klotz. Marine : Georges Leygues. Commerce : Clémentel. Travaux publics : Claveille. Armement : Loucheur. Instruction : Lafferre. Travail : Colliard, député du Rhône. Ravitaillement et agriculture : Victor Boret. Blocus et régions envahies : Jonnart. Colonies : Henry Simon.

M. Jeanneney est nommé sous-secrétaire à la présidence du conseil ; M. Albert Favre, sous-secrétaire à l'intérieur ; M. Cels, sous-secrétaire d'Etat à la marine ; M. Villegrain, sous-secrétaire au ravitaillement ; M. Ignace, à la justice militaire et aux pensions ; M. Godart, au service de la santé ; M. Dumesnil, à l'aviation et M. Lemery à la marine marchande. M. Charles Sergent, vice-gouverneur de la Banque de France, a été nommé aux finances.

M. Clemenceau entend donner à sa déclaration ministérielle la forme d'un exposé d'ensemble de la situation résultant de quarante mois de guerre. Elle sera particulièrement nette et précise en ce qui concerne la conduite de la guerre, la répression des crimes de trahison, d'intelligence et de commerce avec l'ennemi. La guerre sera poursuivie à outrance. Le cabinet est résolu à faire un maximum d'efforts afin de pouvoir exiger un rendement. Pour les affaires judiciaires en cours, il s'emploiera avec non moins d'énergie à réaliser une formule qui se résume en trois mots : toute la justice.

Les Anglais devant Jérusalem

Les catholiques suisses — pour la plupart de la partie allemande — qui ont pris la défense de Luther et de Mahomet dans l'intérêt de la très catholique Autriche doivent être bien penauds de savoir que, si bientôt Jérusalem vient à retomber en des mains chrétiennes, l'artisan de cette œuvre à laquelle se brisa, voici tantôt neuf cents ans, l'effort réitéré des preux chevaliers, sera l'hérétique Grande-Bretagne.

Il y a de ces événements dont l'ironie confond les prévisions les plus infaillibles. Nous ne serions même pas étonnés si quelques-uns de ces chrétiens enragés préféraient que le tombeau du Christ demeurât plutôt en terre infidèle.

Une petite avance a été effectuée le 16 novembre sur certains secteurs du front, dit le communiqué anglais du 18. La Yeomanry, qui s'est emparée de la crête d'Abou-Shoubeh, le 15 novembre, a capturé 360 prisonniers et un canon. Les positions turques ont été emportées au galop. 431 Turcs sont restés sur le terrain.

Les Australiens ont capturé un grand nombre de prisonniers, un canon, trois aéroplanes, ainsi qu'une quantité considérable de munitions et de matériel de guerre, après la prise de El-Teneh.

Un aéroplane ennemi a été descendu le 15 novembre. Les Turcs essaient de se retrancher au nord de Jaffa, sur une ligne parallèle à la rivière Auja.

Enfin, Jaffa a été occupé le 17 novembre par les troupes australiennes et néo-zélandaises sans opposition. Les Turcs continuent leur retraite.

Ainsi, pour les Turcs déjà en recul sur le Tigre et l'Euphrate, la situation de la Syrie est devenue extrêmement inquiétante. D'après des nouvelles sûres de journaux arabes, toutes les tribus arabes et bédouines le long du désert de Maan jusque vers Alep, sont en effervescence, et les Druses se rallient aussi au mouvement insurrectionnel. A Damas, Beyrouth, Homs et dans les autres villes du littoral, les épidémies et les maladies, provoquées par la famine, sévissent dans des proportions inquiétantes.

A ce qu'apprend la *Nouvelle Gazette de Zurich*, Djemal pacha, généralissime de la 4me armée turque et gouverneur de Syrie, n'a pas regagné son poste, après son voyage en Europe. Il a été remplacé par le général Izzet pacha, nommé chef des opérations et gouverneur militaire de Syrie, connu pour être un ami des Arabes.

Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner beaucoup que le prestige d'Enver pacha se trouve en baisse et que sa disgrâce, qui serait peut-être le signal de la délivrance pour la Turquie, devienne possible d'un instant à l'autre.

La situation en Russie

Sans que le coup d'œil sur les événements de Russie se soit beaucoup éclairci, il apparaît cependant que les maximalistes ont le dessus à Pétrograde.

Il semble d'ailleurs que les forces que Kerensky dirigea contre Pétrograde étaient peu nombreuses et qu'elles ne marchèrent qu'avec peu d'élan. Au premier choc, elles ont réussi à reprendre Tsarkoie Selo, tenu par un détachement du soviet ; mais leur inaction du samedi au lundi, alors que les élèves officiers de Pétrograde tentaient vainement d'agir à leurs côtés pour appuyer le mouvement Kerensky, permit aux troupes maximalistes de se renforcer sur leurs positions devant Tsarkoie Selo et d'y amener de nouvelles unités, des marins, des soldats de la garde rouge et des pièces d'artillerie. Aussi, lorsque les forces de Kerensky ont renouvelé leur tentative pour atteindre Petrograde, elles ont dû se replier et même abandonner Tsarkoie Selo. Cet engagement coûta de nombreuses victimes des deux côtés.

Une trève fut conclue et acceptée d'autant plus facilement par Kerensky que la poursuite de cette lutte fratricide lui répugnait, que le détachement dont il disposait ne se trouvait ni dans un état d'esprit, ni dans une situation avantageuse pouvant lui assurer un prompt et décisif succès.

Les régiments maximalistes d'Ismanlovsky, de Favlosk et de Moscou, des matelots et la

garde rouge sont rentrés donc à Pétrograde, précédés de bannières rouges. Le général Krasnof fut libéré par les maximalistes. Le général Doukhonine, chef d'état-major du quartier général, devant la nouvelle disparition de Kerensky, a déclaré de son côté, dans un ordre du jour, qu'il se chargeait du poste de généralissime.

En Finlande, où les Allemands s'apprêtent à débarquer, une grève générale, bien opportune à leurs plans, a éclaté.

En outre le chef d'état-major allemand de la marine annonce que pour la première fois depuis les premiers mois de guerre, d'importantes forces navales britanniques ont tenté de s'approcher des eaux allemandes, mais que le service d'éclaireurs les a découvertes sur la ligne Horns-Riff-Terschelling.

On a annoncé samedi que Pétrograde était en flammes, mais nous ne savons rien des proportions prises par cet incendie.

La défense de l'Italie

Les Italiens tiennent toujours tête aux Austro-Allemands dans la région d'Asiago (frontière du Trentin), mais les assaillants ont pu s'emparer de deux hauteurs fortement défendues.

Jusqu'ici on a pu espérer arrêter l'invasion entre la Piave et la Brenta, mais l'on n'est pas encore assuré contre toute nouvelle avance.

« Sur la rive droite de la Piave, dit un communiqué de Rome, les 16 et 17 novembre, nous avons capturé 51 officiers, 1212 soldats et 27 mitrailleuses. »

On mande de Rome à l'*Echo de Paris :*

« Les impressions optimistes se confirment ; la résistance italienne devient de plus en plus efficace et autorise à croire que la Piave arrêtera définitivement l'avance ennemie. »

ECHOS

Le régime de M. Clemenceau.

M. Clemenceau est âgé de 76 ans. Il jouit d'une excellente santé, grâce peut-être à la méthode invariable du programme de ses journées. Levé à 3 h. du matin, il rédige l'article de l'*Homme Enchaîné* du lendemain. Il prend son petit déjeuner à 6 h., pratique une demi-heure de gymnastique suédoise, prend une douche froide et retravaille jusqu'à 10 h. Il s'entretient ensuite avec son secrétaire et ses visiteurs. A midi juste, il déjeune très modestement. Il ne boit que de l'eau, le vin lui est inconnu et il ne fume plus depuis 20 ans. Il passe ensuite dans son petit jardin où il cultive des fruits et soigne des poules et des pigeons. Les œufs constituent uniquement ses repas du soir. Après une course pédestre au Sénat et à l'*Homme Enchaîné*, il se met au lit à 8 heures.

La crise au jour le jour

Déserteurs et réfractaires

Le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant les déserteurs et réfractaires étrangers.

Durant l'état de guerre, les déserteurs et réfractaires étrangers ne pourront être conduits au-delà de la frontière suisse, évacués d'un canton dans un autre, ou expulsés d'un canton. Il n'est fait une distinction entre les déserteurs et réfractaires en ce qui concerne leur traitement en Suisse que dans la mesure où cette distinction paraît nécessitée par des raisons militaires.

Le Conseil fédéral se réserve la faculté de prononcer, même durant l'état de guerre, l'expulsion des déserteurs et réfractaires qui ont été condamnés à l'étranger ou en Suisse pour des crimes ou des délits, ainsi que ceux qui se rendent coupables de menées anarchistes ou antimilitaires, ou encore qui contreviennent d'une façon constante aux injonctions des autorités. Le commandement de l'armée décide de la tolérance de déserteurs et réfractaires étrangers dans la zone de l'armée.

En ce qui concerne les déserteurs et réfractaires étrangers entrés en Suisse après la date de l'entrée en guerre de l'Etat dont ils sont ressortissants, de même que ceux auxquels les papiers de légitimation font défaut postérieurement à ladite date, et enfin ceux dont les papiers de légitimation ne sont plus valables pour l'Etat d'origine, le canton où ils ont leur résidence ou auquel ils sont attribués est tenu d'exiger d'eux des sûretés convenables pour les inconvénients de droit public et de nature économique résultant du fait qu'ils sont tolérés sur territoire suisse. Ces sûretés sont de 500 francs au moins pour les célibataires et de 1000 francs pour les hommes mariés.

Les déserteurs et réfractaires ne pourront changer de résidence qu'avec la permission de l'autorité cantonale au contrôle de laquelle ils sont soumis. Pour transférer leur résidence dans la zone de l'armée ou pour changer de résidence dans ladite zone, les déserteurs et réfractaires ont besoin, au surplus, d'une permission de l'autorité militaire compétente de la nouvelle résidence.

Les déserteurs et réfractaires étrangers pourront être astreints à des travaux d'intérêt public. Le département militaire fédéral édicte les prescriptions nécessaires pour l'emploi des déserteurs et réfractaires étrangers à ces travaux d'intérêt public. Si ce département en est requis, il met dans la mesure du possible à la disposition des cantons le nombre d'ouvriers dont ils ont besoin pour exécuter leurs travaux d'intérêt public.

Les déserteurs et réfractaires étrangers qui auront contrevenu aux prescriptions ou injonctions concernant l'obligation de se présenter, de fournir des sûretés, ou qui n'auront pas satisfait aux ordres des autorités compétentes, pourront être punis des arrêts jusqu'à 20 jours ou de l'amende jusqu'à 20 fr. Ceux qui auront contrevenu à plusieurs reprises ou dont la conduite à d'autres égards donne lieu à des plaintes réitérées, ou qui constituent un danger public, pourront être internés dans des établissements appropriés.

Le présent arrêté entre en vigueur le 20 novembre.

Les Suisses incorporés en France

Nous avons dit que jeudi une délégation composée de M. le conseiller national de Lavallaz, de deux membres du Conseil d'Etat valaisans et de trois municipaux de la commune suisse de St-Gingolph, a entretenu le chef du département politique, M. Ador, au sujet de plusieurs jeunes gens de cette localité qui sont appelés à faire du service militaire en France. Ces jeunes gens sont nés dans la commune française de St-Gingolph de parents suisses, qui établirent ensuite leur domicile dans la commune suisse et se sont toujours considérés comme citoyens valaisans. Ils n'ont jamais opté, paraît-il, pour la nationalité suisse. L'omission de cette formalité leur vaut maintenant d'être appelés sous les drapeaux français. Ils font tous partie de l'armée suisse, dans les rangs de laquelle ils ont déjà fait plusieurs périodes.

Ce n'est pas le seul cas de ce genre relève le correspondant bernois de la *Gazette de Lausanne*. Les autorités fédérales ont été saisies de nombreux recours provenant de jeunes gens nés en France de parents suisses, qui sont appelés sous les drapeaux en France. Un certain nombre de ces jeunes gens ont omis d'opter entre leur vingtième et vingt et unième année en faveur de la Suisse. Leur cas est clair : ils ont commis un oubli et doivent en supporter les conséquences. Le traité franco-suisse qui règle la matière pose en principe que tout jeune homme né en France de parents suisses, s'il ne veut pas être considéré comme citoyen français et astreint au service militaire en France, doit faire, ainsi que nous l'avons observé, sa déclaration d'option en faveur de notre pays. La loi française sur le recrutement a tenu compte, jusqu'en ces dernières années, de cette clause du traité franco-snisse. Elle a établi la règle que les jeunes gens nés de parents suisses ne sont pas tenus de faire leur service militaire en France avant l'âge de 21 ans. Au cours de la guerre la loi a été revisée et l'exception admise en faveur de ces jeunes gens a été supprimée, de sorte qu'ils sont obligés maintenant de se soumettre au recrutement dès l'âge de 20 ans. Il leur reste la faculté, lorsqu'ils atteignent l'âge de 20 ans, d'opter pour la Suisse s'ils sont encore vivants ; mais il peut fort bien arriver qu'entre temps ils tombent sur le front Le cas s'est déjà produit à plusieurs reprises.

C'est une des dures nécessités imposées par cette guerre effroyable.

Notre neutralité

Le Conseil fédéral, dans sa séance de samedi, a décidé au sujet de l'affaire Schœller de faire procéder à une enquête administrative approfondie sur les circonstances qui ont engagé le département politique à faire à diverses reprises pour M. Arthur Schœller des envois d'argent à Paris par l'entremise du courrier suisse. L'enquête sera ordonnée par le département de justice et police. Le professeur Eugène Borel sera chargé d'y procéder et d'en exposer les résultats dans un rapport où il préavisera en même temps sur les suites à donner à cette enquête.

Suivant les journaux, le Conseil fédéral a ordonné une enquête pénale contre le journal le *Document* à Genève, et la suspension de ce journal pendant trois mois.

Le *Document*, de fondation très récente a pour rédacteur principal M. Léon Froidevaux, condamné naguère pour ses polémiques dans le *Petit Jurassien*. On s'étonne un peu à Genève que des mesures n'aient pas encore été prises contre le *Paris-Genève* dont ce titre ambigu cache une rédaction suspecte de dévouement à l'Allemagne et dont l'ancien administrateur M. Ruelens-Marlier, sujet anglais, a déjà été expulsé du canton.

GRAND CONSEIL

Séance de jeudi, 15 novembre 1917

Présidence de M. J. Zen-Ruffinen, prés.

La Haute Assemblée aborde en seconds débats le décret concernant la *correction de la Salentze, à Saillon*. La commission propose de faire intervenir la commune de Leytron dans le paiement des frais.

M. *Défayes* s'y oppose en faisant valoir que cette correction ne présente aucun intérêt pour la commune de Leytron et que cette dernière n'en retirera aucun avantage.

M. Bressoud, président de la commission, répond qu'il résulte de la vision locale qui a été faite, que la commune de Leytron retire également un avantage des travaux projetés.

M. *Georges Morand* partage la même opinion.

M. Seiler déclare que, bien que l'intérêt de la commune de Leytron à l'entreprise soit faible, en principe elle doit participer aux frais dans une petite proportion qui sera déterminée par le gouvernement.

M. Défayes insiste sur le précédent dangereux que créerait l'adoption de la proposition de la commission.

Au vote, cette dernière est adoptée.

Sur la proposition de M. *Couchepin*, l'art. 7 des premiers débats a été supprimé ; il concernait le curage du lit du torrent ; or, une disposition analogue est déjà prévue dans la loi sur la correction des rivières et de leurs affluents et devient ainsi superflue.

Jusqu'ici l'Etat a pris à sa charge la majoration du *prix du sel* exigée par la Société des Salines suisses réunies, mais cette majoration ayant atteint presque le double du prix d'avant la guerre, le gouvernement estime qu'il n'est plus possible de la faire supporter par la caisse de l'Etat, la régale des sels constituant une des principales ressources du budget.

Le gouvernement demande donc au Grand Conseil l'autorisation de majorer le prix du sel proportionnellement à l'augmentation du prix d'achat.

M. *Défayes* fait observer que c'est là une mesure qui frappera durement nos populations, surtout les classes pauvres. Il propose de fixer une limite de prix, 25 centimes le kilo par exemple, au lieu de 20, ce qui diminuerait la charge de l'Etat tout en rassurant le peuple qui saura jusqu'où va la majoration.

M. Seiler : Ce n'est pas d'un cœur léger que le Conseil d'Etat a dû se résoudre à proposer l'augmentation du prix du sel ; nous savons que cette nouvelle charge frappera surtout les petits ; mais nous ne pouvions pas prendre sur nous de le faire supporter par la Caisse d'Etat. Partageant l'idée de M. Défayes, il préfère être couvert par un vote du Grand Conseil qui fixerait un maximum ; mais il estime que le prix de 25 ct. n'est pas suffisant et propose 30 centimes.

M. Défayes accepte ce prix à condition que ce soit un maximum et qu'il ne soit mis en vigueur que lorsque la nécessité en sera absolument démontrée.

Le prix maximum de 30 ct. est adopté. Ce prix ne pourra être dépassé sans une autorisation du Grand Conseil.

M. Leuzinger signale la fermeture de plusieurs débits de sels dans la vallée d'Hérens ; il demande qu'on y porte remède.

M. Seiler répond que l'adoption du décret augmentant le prix du sel permettra de rétribuer plus équitablement les débitants ; il en résultera une amélioration de la situation signalée par M. Leuzinger.

Le décret est adopté.

Le Conseil d'Etat demande l'autorisation de souscrire 30 nouvelles actions de la Société des Salines suisses réunies, pour un montant de 60.000 francs. La commission estimant que c'est là une opération favorable tant au point de vue financier qu'au point de vue économique, propose l'entrée en matière et la proposition du Conseil d'Etat est votée.

Pendant qu'on discute sel et salines, une partie de nos honorables croient avoir soif, et l'on constate qu'il n'y a que 36 à 38 députés dans la salle au moment du vote.

Le quatrième objet à l'ordre du jour ne peut être abordé ; le président et le rapporteur de la commission sont absents.

La séance doit ainsi être levée à 11 h. ½.

Séance de vendredi 16 novembre

Présidence de M. G. Morand, 1er vice-prés.

L'examen du budget est repris au département des Travaux publics.

A propos des routes cantonales, MM. Alex. Seiler et Escher présentent quelques observations sur l'entretien des routes du Simplon et de la Furka.

M. Delacoste, chef du département, déclare qu'il sera fait droit à ces observations.

M. *Paul Rouiller* s'élève contre la main-d'œuvre féminine pour les travaux d'entretien des routes. M. Delacoste répond qu'en raison de la pénurie de main-d'œuvre, il ne faut pas en vouloir aux cantonniers si, pour certains travaux d'entretien des routes, ils doivent avoir recours à des femmes.

M. *Emile Bender* demande à quoi seront

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

16

Hésitation sentimentale

par

l'Auteur de « AMITIÉ AMOUREUSE »

— Je suis contre toi, de l'avis de Mabel, dit Denise. Je me demande quels autres privilèges pourrait bien réclamer le peuple ? est-ce que le premier venu, sans sou ni maille, n'arrive pas, s'il est bien doué et ambitieux, à devenir riche d'abord, et à obtenir ensuite tout ce qu'il veut ? Tiens, sans chercher bien loin, Jean Durand, que nous attendons ce soir, est un exemple frappant de l'homme du peuple qui réussit ; l'avenir lui appartient.

— Certes, interrompit Marie-Thérèse avec vivacité, mais tu pourrais ajouter que l'homme du peuple devra joindre à une intelligence native une somme de travail, d'énergie et de patience peu commune, pour parvenir à une situation égale à celle de Jean. Et puis Jean a été assez heureux pour rencontrer mon père, qui l'a dirigé, aidé !

— Qui est-ce donc, ce Jean ?

— Un enfant abandonné, recueilli autrefois par mon père, placé dans notre verrerie de Créteil, et qui a su acquérir la science complète de son métier de verrier, sans négliger ses études scolaires. Avec une rare faculté d'assimilation, il a profité des cours du soir et recherché toutes les occasions de s'instruire. Il parle l'anglais, l'allemand, et le voici maintenant sous-directeur de notre fabrique. Les ouvriers l'aiment, le respectent et lui obéissent parce qu'il sait son état, et qu'il commande avec douceur et fermeté.

— Mais ce jeune homme est un prodige, alors ?

— Calmez-vous, Alice, dit Denise ; prodige peut-être, mais certes pas un flirt possible.

— Il est laid ?

— Non, il a même son genre de beauté ; on ne peut pas lui reprocher d'être étriqué, par exemple ! et si l'on aime les épaules larges et les torses puissants... madame est servie ! Seulement c'est un homme sérieux, sévère, et, dans le monde, il n'est pas folichon, je vous en préviens.

— Pourquoi dis-tu cela ? fit Marie-Thérèse, s'adressant à sa cousine avec une certaine vivacité. Les qualités de Jean lui donnent une telle valeur qu'on est mal venu à s'apercevoir de ce que tu lui reproches. Il est si occupé qu'il n'a guère le loisir de prendre part à nos frivolités mondaines. Avec son travail journalier et sa pensée toujours tendue vers les choses sérieuses, il ne peut vraiment pas avoir les allures d'un clubman.

— Mademoiselle Marie-Thérèse défend très bien ses amis, observa Platel ; cela donne le désir d'en augmenter le nombre.

Marie-Thérèse tendit en souriant la main au jeune homme :

— Vous êtes de ce nombre, Platel ; en effet, je crois être une très sûre amie ; mais en ce moment je suis seulement juste. D'ailleurs, vous connaîtrez Jean ; il arrive ce soir et passera quelques jours avec nous. Vous pourrez voir par vous-même qu'il mérite toutes les sympathies.

— Personne de nous n'en doute, puisque vous le dites, fit Hubert Martholl qui ne perdait pas un des mouvements de la jeune fille.

La conversation fut interrompue par d'autres joueurs de tennis ; ils racontèrent des exploits dont personne n'écouta le récit, aussi des apartés se formèrent-ils. Puis, quand tous eurent réparé leurs forces en absorbant sandwichs, muffins, gâteaux, thé et vin de Madère, tout le monde se leva.

Alice des Blandières se rapprocha de Denise, qui causait avec Mabel d'Ornoy, pour lui dire d'un ton de confidence :

— Oh ! ma chère, il est rudement bien, votre Hubert Martholl.

Mabel d'Ornoy se mit à rire :

— Mon Hubert Martholl ! de quel compromettant possessif le gratifiez-vous !... Alors, vous voilà emballée, ma pauvre Alice ? Décidément il tourne la tête à toutes les jeunes filles, notre ami.

Alice saisit d'une manière comique la main de la jeune femme et, la secouant avec force :

— Quel bel exemple de désintéressement vous donnez, Mabel, en ne thésaurisant pas vos flirts, et en consentant à les mettre à la disposition de vos amies !

— Mais Martholl n'est pas mon flirt, gémit Mabel en jetant un regard inquiet du côté de Max Platel.

— Alors, tant mieux si c'est une terre libre à conquérir, continua joyeusement Alice. Nous avons chacune le droit d'essayer d'arriver première pour planter le drapeau vainqueur.

— Ah ! s'exclama Denise, après cela qui oserait dire que la jeunesse féminine n'est pas colonisatrice !

L'heure du dîner approchait. Bertrand Gardanne ayant annoncé qu'il allait au-devant de Jean, tout le monde se dispersa en se donnant rendez-vous pour le soir, au Casino. Les deux cousines allèrent s'habiller. Marie-Thérèse, bientôt prête, redescendit seule ; elle voulait être là pour recevoir Jean.

Quelques jours auparavant, Jacques avait écrit, de Budapesth, que Jean lui semblait dans une mauvaise passe morale, qu'on devait ne pas trop l'oublier, et peut-être le convier à venir séjourner aux Pervenches.

Tout de suite la jeune fille pria sa mère d'inviter Jean, et celui-ci accepta d'autant plus vite cette invitation que, pour secouer sa gêne morale, il venait de se résoudre à visiter une seconde fois les verreries d'Autriche, projet qu'il désirait soumettre dans tous ses détails à l'approbation de M. Aubry.

employés les 700 fr. prévus au budget pour la route Charrat-Fully, car la Société d'Emboutissage a assumé l'entretien exclusif de cette route. M. Delacoste répondra à M. Bender dans une prochaine séance, lorsqu'il aura pris connaissance de cet engagement.

M. Erasme de Courten demande où en sont les études pour la route devant relier entre eux les divers hameaux de Vionnaz. M. Delacoste présentera prochainement un projet au Conseil d'Etat ; il s'agira d'une dépense de 200 à 300.000 francs.

M. *Fama*, soulignant l'importance de l'agriculture en ce moment, demande que l'on pousse plus activement les travaux de desséchement de la plaine à Saillon-Fully.

M. Delacoste annonce que ces travaux doivent être déjà entrepris ; s'ils ne sont pas poussés plus activement, c'est en raison de la pénurie d'ouvriers.

M. Fama ne peut admettre cette excuse de la pénurie d'ouvriers. Les entrepreneurs n'ont qu'à les payer suffisamment et ils en trouveront. Il va être question d'embrigader les réfractaires dès le nouvel an. Qu'un certain nombre soit mis à la disposition du canton pour ces travaux. Dans le canton de Vaud, à Villeneuve par exemple, les travaux avancent beaucoup plus rapidement. L'orateur insiste pour que l'on ne néglige aucun moyen de pousser ceux-ci.

M. *Bonvin* est surpris qu'on ait supprimé l'annuité de 10.000 fr. pour la reconstruction du pont de Sierre. Il a été jusqu'ici versé 70.000 fr. en faveur de cette reconstruction. Pourquoi suspend-on maintenant les versements ? Le travail est pourtant urgent.

M. Delacoste répond que c'est le Grand Conseil lui-même qui a supprimé ce poste en 1916 ; il est parfaitement d'accord de le rétablir.

La proposition de M. Bonvin tendant à rétablir ce crédit de 10.000 fr. est adoptée.

A propos d'un chiffre de 15.000 fr. pour le bâtiment du Collège de Brigue, M. de Werra rappelle qu'en 1912 le chef des Travaux publics avait déclaré que les 80.000 fr. nécessités par les travaux de réfection du dit collège mettraient ce bâtiment à la hauteur de toutes les exigences fédérales. Aujourd'hui l'on revient avec un poste de 5000 fr. et un second de 10.000 fr., ce dernier représentant le tiers de la réfection de la toiture. L'orateur demande des explications à ce sujet.

M. Delacoste répond que ce crédit est justifié. La toiture a besoin d'une urgente réparation, l'on en profitera pour créer des mansardes, la direction devant refuser des élèves à cause du manque de place.

Le crédit est voté et le budget du département des Travaux publics adopté.

Le décret concernant la construction d'un tronçon de route Sierre-Rawyl est renvoyé au Conseil d'Etat pour plus ample étude, le Département proposant un nouveau projet.

On liquide une douzaine de recours en grâce et la séance est levée.

Prochaine séance : mardi.

Concours de ruchers en 1916. — Ce concours qui est organisé chaque année par la Société romande d'apiculture a eu lieu en 1916 pour les ruchers des districts de Sierre, Hérens et Sion. Sur 16 apiculteurs inscrits, 12 ont reçu des primes comme suit :

(Maximum des points : 60)

1re catégorie, de 21 colonies et au-delà

1. Gay Henri, Bramois, 50 ruches, 56 points, diplôme d'honneur, médaille de la Fédération romande d'agriculture et 25 fr.
2. Loye Pierre, Sierre, 46 r., 56 p., dipl., méd. d'or et 20 fr.
3. Perrin Isidore, Mollens, 36 r., 55 p., dipl., méd. d'or et 20 fr.
4. Tabin Joseph, St-Jean, 35 r., 46 p., dipl., méd. de bronze et 12 fr.
5. Zermatten Pierre, Mase, 28 r., 38 p., dipl. et 10 fr.

2me Catégorie, de 11 à 20 colonies

1. Wittwer Fritz, Sierre, 11 r., 52 p., dipl., méd. d'argent et 15 fr.
2. Salamin Louis, Grimentz, 20 r., 48 p., dipl.. méd. bronze, 12 fr.
3. Rossier Joachim, Chippis, 14 r., 40 p., dipl., méd. bronze, 12 fr.
4. Antille Alexis, Niouc, 14 r., 38 p., dipl., méd. bronze, 10 fr.
5. Rudaz Simon, Chalais, 16 r., 38 p., 10 fr.

3me catégorie, de 5 à 10 colonies

1. Roch Ernest, Sion, 7 r., 46 p., dipl., méd. bronze, 12 fr.
2. Wittwer Alexandre, Sierre, 7 r., 42 p., dipl., méd. bronze, 12 fr.

Un nouveau lac alpestre. — La fabrique d'aluminium, à Chippis, a vu, ces temps derniers, augmenter considérablement le nombre de ses ouvriers, qui s'élève actuellement à plus de 2000, effectif qui n'avait encore jamais été atteint.

La Société de l'Aluminium a commencé d'importants travaux pour créer, au pied de la Dent Blanche, un immense réservoir où se déverseront les eaux non utilisées en été. On prévoit que ce réservoir sera achevé vers la fin de l'été prochain.

Ce lac alpestre, qui recouvrira, en été, le val de Moiry, au-dessus de Grimentz, déversera, en hiver, dans la Navizance, ses centaines de millions d'hectolitres qui égaliseront, pour toute l'année, l'apport des eaux de cette rivière à l'usine. Cela permettra à cette dernière d'occuper, en hiver, tous les ouvriers qui y travaillent dans la bonne saison.

Carte de pain. — Vu la diminution rapide des réserves de blé et l'incertitude de pouvoir les reconstituer, le département militaire suisse s'est vu dans l'obligation de réduire la ration de pain pour le mois de décembre à 225 grammes par jour pour toute personne âgée de deux ans et plus.

Les cartes de décembre étant déjà partiellement imprimées sur la base de la ration primitivement fixée à 250 grammes, l'Office fédéral du pain a fait oblitérer d'une manière très visible un certain nombre de coupons de 25 et de 50 grammes correspondant à la diminution de la ration journalière et représentant pour le mois complet un total de 775 grammes.

Ces coupons ne sont pas valables. et devront rester attachés au talon de la carte. Les boulangers, pâtissiers, hôteliers, marchands de farine, meuniers, etc., ne doivent pas accepter ces coupons contre marchandises.

Pour les cartes remises dans le courant du mois de décembre, il devra être tenu compte de la diminution de la ration normale, et le calcul des rations à déduire pour les jours écoulés devra être fait sur la base de 225 grammes par jour (voir art. 18, 46, 47 et 89 de la décision du département militaire suisse du 14 septembre 1917).

(Communiqué.)

Tableau du trafic des stations valaisannes des C. F. F. en 1916

Stations	Voyageurs	Bagages Tonnes	Animaux Têtes	Marchand. Tonnes
Ardon	38.009	48	331	7.236
Bouveret	24.952	47	155	70.145
Brigue	90.750	170	1.394	85.357
Charrat-Fully	32.401	115	644	25.536
Evionnaz	32.401	71	259	4.030
Gampel	34.689	42	343	19.448
Granges-Lens	94.178	37	327	5.930
Iselle	—	—	198	7.221
Loèche	70.291	58	1.292	4.096
Martigny	132.153	420	2.468	92.649
Monthey	58.272	127	3.101	72.652
Rarogne	22.724	25	445	5.456
Riddes	59.396	82	426	5.615
St-Léonard	65.714	35	168	21.910
St-Maurice	158.004	235	412	18.340
Salquenen	30.879	45	80	1.056
Saxon	65.216	109	422	7.551
Sierre	260.690	247	1.121	91.754
Sion	173.289	461	7.421	39.386
Tourtemagne	19.254	23	368	2.775
Vernayaz	54.209	120	426	33.857
Viège	79.560	94	1.816	54.644
Vouvry	21.776	37	245	38.859
Totaux	1.647.255	2.648	23.862	715.503
Année 1916	1.371.085	2.466	22.897	589.020
Augm. en 1916	+276.170	+182	+965	+126.483

Sion. — *Tourteaux.* — Les personnes qui désirent en obtenir peuvent s'annoncer à l'Association agricole (Place du Midi).

Trient. — *Décès.* — Un vétéran de 1870, Jean-Pierre Gay-Crosier, né en 1841, vient de s'éteindre à Trient. Il fut à la frontière des Verrières, au désarmement de l'armée de Bourbaki. Et il aimait rappeler des épisodes de ce temps-là, entre autres celui-ci : « Un grand turco, gravement blessé, était hissé sur un char et il fallait l'en descendre. Mon chef, M. Charles Morand, me dit : « Gay, toi qui es fort, prends ce noir et porte-le à l'ambulance ». Je le pris dans mes bras, comme une mère prend un nourrisson, et lorsque je le déposai, le noir me dit : *Ti bon* et m'embrassa ! »

Il fut officier d'état-civil de Trient jusqu'au jour où il fut remplacé à cause de ses idées libérales.

Nos condoléances à la famille. X.

MARTIGNY

Colonie italienne — Conférence

Dimanche 25 novembre à 2 h., aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville une conférence organisée par le comité de la Société Italienne de secours mutuels, dans le but de subvenir aux besoins des évacués Italiens et de la Croix-Rouge.

M. Guilio Caprin, docteur ès sciences à Genève, ayant visité les lieux, parlera du sujet « Entre l'Isonzo et le Tagliamento ».

M. le chevalier Manfredi vice consul italien à Brigue et d'autres orateurs y prendront part.

L'importance de l'œuvre et l'intéressant sujet de la dite conférence, nous font espérer de voir un nombreux auditoire.

Les dames sont particulièrement invitées.

Prix des places : premières 1 fr. Secondes 2 fr.

Décès

Aujourd'hui à été ensevelie à Martigny, à l'âge de 75 ans, Mme Vve Maxime Saudan, victime d'un accident il y a quelque temps.

Mort du colonel Audéoud

Lundi vers midi, on apprenait à Genève la mort survenue à Locarno du colonel Alfred Audéoud, de Genève, commandant du 1er corps d'armée. Cet officier sera très regretté notamment dans la Suisse romande qu'il représentait dignement et sans la morgue d'un de Loys. Il avait 64 ans.

Les élections fédérales

Voici les résultats du ballottage dans le Mitteland bernois, sans les militaires : Hirter 15.963 ; Jenny 15.970 ; Burren 16.497 ; Lichti 13.637 ; Renhardt 13.791 ; Scherz 14.517.

MM. Hirter et Jenny sont du parti radical, Burren conservateur, Lichti, Renhardt et Scherz, socialistes. Les candidats de la liste bourgeoise sont ainsi élus.

Les résultats de la ville de Berne sont les suivants : Hirter 7668 ; Jenny 7549 ; Burren 7906 ; Lichti 9978 ; Renhardt 9963 ; Scherz 10.539.

La défaite des socialistes est donc due à Berne comme à Neuchâtel, à Lausanne et ailleurs à l'alliance des partis bourgeois.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE

Le numéro du 14 novembre 1917 de la *Patrie suisse* nous apporte un excellent portrait du regretté conseiller d'Etat bernois Albert Locher, et un autre très bon portrait, celui d'un éminent médecin et philanthrope, M. le Dr Paul Demiéville, dont on a fêté le 21 octobre la vingt-cinquième année d'activité comme directeur de la Polyclinique universitaire de Lausanne. La série des « types suisses » est représentée par une suite de beaux clichés de S. A. Schnegg, montrant des paysages et des types du Tessin, et par une vue superbe du lac de St-Moritz. L'Association suisse pour la navigation fluviale du Rhône au Rhin, qui s'est récemment réunie à Yverdon, etc.

Sillon romand, journal agricole illustré, avec ses suppléments **Le Petit Sillon, Journal illustré** et le **Foyer et les Champs,** paraissant deux fois par mois. Fr. 4.— par an. Administration 3, rue Pichard, Lausanne.

Extraits du sommaire du No du 16 novembre 1917

Les terrains pauvres, incultes. La pénurie des fourrages. Encore les engrais calcaires. Le séchage des pommes de terre. Nouvelles agricoles. L'alimentatiou des volailles. De la vente du bétail. Framboisiers en espaliers. Horticulture. Comment on plante les arbres fruitiers.

Agenda de l'Industrie laitière 1918 par M. E. de Vevey, directeur de l'Ecole de laiterie de Fribourg. — Société suisse d'Edition, Lausanne. Fr. 2.—.

La 6me édition de cet agenda est dans la même note excellente que les précédentes. Les intéressés y trouveront des renseignements, des conseils, des indications extrêmement utiles, avec des tableaux et des procédés scientifiques mis à l'épreuve dans la pratique.

Cette édition contient en outre la liste des sociétés de laiterie du canton de Vaud. — Elle est à recommander aux laitiers, amodiateurs, commerçants en beurre et en fromages, etc.

Nécessaire et superflu

Ce titre va peut-être vous incliner à penser que nous allons parler de restrictions et de vie chère ! Rassurez-vous, il n'en est rien. Nous parlerons aujourd'hui de la division de l'humanité en deux catégories : 1. ceux à qui il manque le nécessaire ; 2. ceux qui sont dotés d'un superflu peu enviable. Car c'est ainsi que, au point de vue médical, le monde se trouve divisé.

Dans la première catégorie on rangera tous ceux dont le sang manque du nécessaire, tous ceux dont le sang est pauvre, les anémiques, les anémiques, les chlorotiques, les déprimés, ceux qui sont fatigués pour peu de travail, ceux qui sont facilement découragés, ceux qui manquent de ressort et deviennent neurasthéniques.

Dans la deuxième catégorie, celle du superflu, on placera tous les gens à douleurs, les rhumatisants, ceux qui souffrent des reins, les migraineux et ceux qui se plaignent du cœur. Dans le sang de ces derniers, il y a du superflu, de l'acide urique, des microbes, des toxines, qu'il faut éliminer.

Eh bien ! aux premiers comme aux derniers, les Pilules Pink sont nécessaires, parce que par une heureuse combinaison, les Pilules Pink, selon la juste définition d'un grand docteur, sont un médicament qui à la fois *apporte* et *emporte*.

En effet, les Pilules Pink donnent au sang, et cela avec chaque pilule, la richesse en globules rouges qui — chacun sait ça — sont la source de notre vigueur, de notre résistance et, en outre, par leur pouvoir dépuratif, les pilules Pink lavent pour ainsi dire le sang et le débarrassent de toutes les impuretés superflues qui sont à l'origine des maladies que nous avons mentionnées.

A l'entrée de cet hiver, qui menace d'être pénible, faites une cure de pilules Pink et vous ne serez pas inquiété par l'état de votre santé.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. 3 fr. 50 la boîte.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD
PRO PATRIA

Fumez les Cigares Frossard „Pro-Patria"

NOBLESSE Ciravegna & Cie GENÈVE
Vraie gourmandise — Vermouth délicieux

ROYAL BIOGRAPH MARTIGNY
Dimanche 25 novembre à 2 ½ et à 8 ½ h.
« Général Mahon », actualisé anglaise ; « La Diligence du Mont-Cenis », grand drame d'aventures sensationnelles, en 5 parties ; « Isidore hérite », comique. La salle sera chauffée.

A vendre à Bex
Campagne
de 11 poses avec bâtiment de ferme. Grande facilité de paiement. — S'adresser à l'Etude PAILLARD & JAQUENOD, notaires, à Bex.

A louer à Martigny-Ville
3me étage
un appartement
de 3 chambres et 1 cuisine.
S'adresser au vétérinaire Défayes.

A vendre
pour le commencement de décembre
une vache grasse
race d'Hérens, ou sa viande (environ 170 kg.) S'adresser à Eugène CHAPPOT, à Trient.

A louer à Martigny-Ville
au « National »
un appartement
de 4 chambres, cuisine, salle de bains. — Gaz, électricité et chauffage central.

On cherche
une bonne servante
sachant bien cuisiner, propre et active et connaissant tous les travaux d'un ménage.
Bons gages.
S'adresser à Mme J. Richard-Guiger, Martigny-Ville.

Poules grasses
Grands coquelets
sont toujours **achetés aux plus hauts prix du jour.**
PARC AVICOLE, SION

Escargots bouchés
Sommes acheteurs de toutes quantités
Maurice GAY, Sion

Pierristes
On demande
de bons
ouvriers tourneurs
sur gouttes, glace rubis et grenats. Ouvrage garanti.
A la même adresse
I contremaître tourneur et un grandisseur
Offres sous chiffres P 2685 U Publicitas S. A. Bienne.

Perdu
du Stand à Martigny-Bourg dimanche après-midi
une broche montée en o
La rapporter au Bureau de Poste, Martigny-Bourg.

A vendre
une bonne

vache laitière
race d'Hérens-Conches et un veau d'élevage, race d'Hérens
S'adresser à Aristide Chappot, à Martigny-Croix.

A vendre
beaux porcelets
de 5 semaines.
S'adresser au Moulin Tornay Martigny-Bourg.

Dr Ribordy absent
pour service militaire.

A vendre
un porc mi-gras
de 9 tours.
S'adresser au « Confédéré »

On cherche
pour l'hivernage
bonne vache laitière
S'adresser au « Confédéré » en ajoutant 20 ct. pour réponse

On demande
Cuisinière
pour Bex.
Faire offres et donner références au Chalet Vert, à Bex.

Farines fourragères
Farine de roseau. Tourteau de raisins. Tourteau de fruits.
S'adr. au Parc avicole, Sion.

J. DEGERBAIX
LAUSANNE
23, Escaliers du Marché, 23
expédie bonne
VIANDE DE CHEVAL
au prix de fr. 1.80, 2.— le kg.
1er choix extra fr. 2.20.
Achat de chevaux, mulets, ânes
Paie le grand prix.
Téléphone 39.33

Banque de Brigue
Brigue
Capital-Actions Fr. 1.000.000.—
entièrement versé
Réserves Fr. 350.000.—
Compte de chèques postaux II. 453

La Banque accepte des dépôts :
en comptes-courants à 3 ½ - 4 % ;
sur carnets d'épargne à 4 ¼ %
contre obligations à 4 ½ % en coupures de Fr. 500 et de Fr. 1.000.—

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : **Monsieur Jules Morand, avocat à Martigny.** 63

TONNEAUX
A vendre une certaine quantité de fûts forts et en bon état de la contenance de 50, 100, 150 et 200 litres avinés. S'adresser à M. STOPPA, rue Industrielle 3, Montreux.

Colonia Italiana, Sion
Promotrice la Colonia Italiana di Sion, è indetta per Domenica 25 corrente alle ore 1 ½ à Sion, Café Messerly, Sala della Società Italiana di Mutuo Soccorso, una Riunione fra Membri della Colonia Italiana del Vallese.
Tutti i cannazionali sono pregati di intervenire.
Il Segratario : NICHINI. Il Presidente : GIOIRA.

VINS EN GROS
A. ROSSA — Martigny
Vins blancs et rouges de 1er choix, aux prix les plus avantageux
Maison très connue et de toute confiance

Grande Vente Réclame
à prix exceptionnels

Nouveaux lots

Bonneterie pr dames

Camisoles tricotées pour dames **1.55**

Cache-corsets blancs, en belle toile serrée, garnis festons **1.95**

Pantalons pour dames en bonne flanelle coton 1re qualité, garnis dentelles **2.95**

Chemises en flanelle coton pour dames **3.45**

Boléros tricotés pr dames bonne qualité **3.85**

Mantelet en joli pilou fantaisie, garni dentelles et broderie **3.85**

Jupon pour dames en bon coutil molletonné, garni dentelles **3.85**

Grands châles de laine, toutes teintes **4.85**

Boléros laine en bleu et noir **5.85**

Chemises de nuit pour dames, col rabattu, en bon coutil molletonné, garnies dentelles **6.25**

Bas

Bas coton noir unis Nos 9 et 10 **1.85**

Bas coton côte 2/2 noirs

3	4	5	6
1.—	1.15	1.25	1.35
7	8	9	10
1.45	1.60	1.90	2.25

Bas laine noire 2/2

4	5	6	7
2.—	2.40	2.50	2.90
	8	9	10
	3.25	3.30	3.75

Pour enfants

Camisole coton blanc et couleur **0.95**

Caleçons coutil mollet. **0.95**

Chemises en coutil molletonné, depuis **0.95**

Maillots pour garçonnets, toutes teintes dep. **1.95**

Complets pour garçonnets en mi-laine brune, grise et bleue **7.85**

Pour Hommes

Chaussettes en gros coton gris et brun **0.70**

Chaussettes laine pour militaires **1.95**

Chemises en bon coutil molletonné **3.95**

Camisoles molletonnées en gris et beige **4.25**

Caleçons en tricot foulé, très chauds **4.55**

Pantalons croisé gris, très forts **4.65**

Pantalons mi-drap, drap, futaine et velours à prix très bas.

Tissus

Cotonnes pr tabliers, jolis dessins clairs et foncés **1.65**

Satin pour tabliers, toutes teintes **1.65**

Flanelle coton bonne qual. **0.95**

Tissu chaudement molletonné pr blouses **1.85**

Tissu laine 90 cm. large, toutes teintes **3.45**

DIVERS

Cols

Col organdi, richement brodé fantaisie **0.35**

Col mousseline brodé fantaisie depuis **0.55**

Cols fantaisie, tous de dernière nouveauté de 4.50 à **0.75**

Ouvrages pr dames

Napperons carrés, ronds et ovales, dessins faciles **0.25**

Milieux fantaisie, depuis **0.35**

Cache-linge depuis **0.85**

Coussins, porte-journaux, Chemins de table, etc., **à prix très bas.**

Maroquinerie

Sacs pour enfants, imitation cuir, jolie fermeture fantaisie **1.85**

Aumônières soie, satin, crêpe de Chine depuis **2.25**

Sacs pr dames, imitation cuir, forme élégante, doublés fantaisie **3.25**

Sacs cuir, moire et soie, qualités supérieures, en assortiment immense.

Articles pratiques

Poudre à nettoyer tous les métaux **0.20**

Chiffons métalliques **0.30**

Cuillers et fourchettes **0.45**

Porte-habits **0.08**

Allumettes, le paquet de 10 boîtes **0.30**

Pinces à linge, la douz. **0.30**

Brosses à récurer, dep. **0.50**

etc., etc.

Nous vendons le meilleur marché

COMPAREZ NOS PRIX

Grands Magasins

VILLE DE PARIS, MARTIGNY

La plus importante maison d'assortiments de tout le canton

Crédit Sierrois, Sierre

Capital social Fr. **500.000**

Nous payons sur dépôts d'argent :

4 1/2 % et **plus** sur dépôts à terme fixe, suivant l'importance et la durée du dépôt ;

4 1/4 % sur carnet d'épargne ;

4 % en compte-courant, argent disponible à vue.

Toutes opérations de banque

NICOLLIER & Cie
FERS VEVEY
ET FOURNITURES

POUR L'INDUSTRIE - LE BÂTIMENT

BANQUE DE SION
de KALBERMATTEN & Co

Obligations à 3 ans	**5 %**
Dépôts à 1 an	**4 1/2 %**
Carnets d'Epargne	**4 1/4 %**
Comptes-courants	**4 %**

Carottes potagères
Oignons comestibles

A vendre en gros et détail

S'adresser à Vouilloz, Franc et Pignat, Martigny-Ville.

Teinturerie Moderne
ROUBERTY-BOGHI

Avenue de la Gare **SIERRE** Avenue de la Gare

Lavage chimique de tous les vêtements.
Teinture dans les nuances les plus modernes.
Lavage et teinture des gants, boas, plumes, etc.
Lavage des couvertures de laine, flanelles, rideaux, etc.
Glaçage à neuf des faux-cols et manchettes.
Noir de luxe pour deuil.

Expédition dans toute la Suisse. — Emballage soigné.

Banque Commerciale Valaisanne

CH. EXHENRY & Cie — MONTHEY

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

Se charge de **toutes opérations de banque**

Prêts hypothécaires

REÇOIT DES **DÉPOTS D'ARGENT** A **5 %**

AVIS

M. **Louis Es-Borrat, boucher**, précédemment à Champéry, a le plaisir de porter à la connaissance du public, ainsi qu'aux maîtres d'hôtels de la région, **qu'il a repris** depuis le 1er octobre 1917, l'exploitation de la

Boucherie-Charcuterie J. Martin à Monthey

Il s'efforcera toujours par la livraison de marchandises de première qualité et par l'expédition rapide et soignée des commandes, de mériter la confiance de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leurs ordres.

Dès ce jour, expédition régulière de **beaux quartiers de bœuf** à des conditions très favorables.

Se recommande.

Louis Es-Borrat, boucher.

Téléphone 41

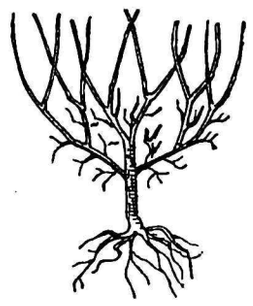

Serait-il nécessaire

d'aviser à nouveau ma nombreuse clientèle que je tiens à sa disposition :

Arbres fruitiers en toutes variétés d'élite et toutes formes

Pépinières du Domaine des Iles

Recommandées par l'Etat du Valais

Ch. Peter, Martigny

Régie française des Tabacs

Tabacs à fumer **Maryland, Caporal** supérieur et ordinaire, etc.
Tabacs à priser Poudre supérieur et ordinaire.
Cigares de France **Londrès, Demi-Londrès,** etc.
Cigares importés de la Havane Pmières marques

Agence spéciale pour la Suisse :

Perréard & Crépel - Genève

Tour Maîtresse 4

Mineurs, Manœuvres

sont demandés pour la

Mine de charbon d'Isérables

Logement gratis

Pension au prix de revient

dans la cantine

S'adresser Société d'Anthracite de Sion S.A.S

Fabrique de draps Aebi & Zinsli, à Sennwald (St-Gall)

Vente directe à la clientèle privée aux prix de fabrique.

Bonne étoffe pour vêtements de dames et messieurs. Laine à tricoter.

Prix réduits aux personnes qui enverront des **effets usagés de laine.** On accepte de la **laine de moutons** aux plus hauts prix. — Echantillons franco.

Exposition Nationale Berne 1914 : **Médaille d'or collective**

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH - GENÈVE

Cercueils
et couronnes mortuaires
de tous genres et de tous prix

Hubert RIONDET, représentant à **Collombey**
Louis BARLATEY, dépositaire à **Monthey**

Magasins et dépôts à

MONTHEY (Valais)

Démarches et renseignements gratuits

Une Machine à Coudre

Singer

Constitue un

CADEAU

DE

Fin d'Année

Utile Agréable

Compagnie Singer, Martigny

FUROL

100 % d'économie sur vos semelles avec le

FUROL

Imperméable, merveilleux. Conserve les **pieds chauds** et **secs.** Diminue l'**usure** du cuir. — Fournisseur officiel de l'armée suisse et des douanes.

Dépositaires du Furol :

Martigny :	Aux Chaussures Modernes.
St-Maurice :	Mme Dionisetti, grande épicerie.
Monthey :	Société Montheysanne de Consommation.
Saxon :	A la Consommation.
Sion :	M. Clausen, chaussures, rue de Lausanne.
»	A la Consommation.
Sierre :	A la Consommation.
Brigue :	M. Wenger, chaussures, Avenue de la Gare.

Perdu

le 16 novembre de la gare de Charrat jusqu'à Fully

un carnet de poche

contenant une certaine valeur.

Le rapporter contre récompense à Maurice Bertholet, à Saillon.

On cherche

à prendre en hivernage

un bon mulet

pour le trait. Bons soins assurés

S'adresser à Victor Jordan, à Martigny-Bourg.

Vous qui souffrez de migraines, névralgies, douleurs, fièvres, maux de dents, grippe, rhumatismes, essayez **La Céphaline**

Effet merveilleux, sans danger, 20 ans de succès. Cachets 2 fr. Poudres 1 fr. 50 la boîte.

Toutes pharmacies et A. G. Petitat, pharmacie, Yverdon.

Pianos - Harmoniums

Vente. Location

Instruments de musique

en tous genres.

H. Hallenbarter - Sion

Boucherie Chevaline

35, Cheneau de Bourg, 35

Lausanne

Baisse de la viande

J'expédie contre remboursement belle **viande de cheval, rôti,** 1re qual., fr. **2.60** le kg. 2me qual. fr. **2.20** le kg. sans os. **Bouilli** avec os fr. **1.30** le kg.

Tél. 16.21. Hri Dorsaz.

FOURS de campagne à 2 étages

pour cuire le pain, gâteaux et sécher les fruits. Grande économie. W. Aeschlimann, constructeur de fours, à Montreux.

Eau-de-vie naturelle de Pomme et Poire

à fr. 3.60 par litre contre remboursement avec 3% escompte par quantité d'au moins 40 l.

Caves suisses et Fabrique de liqueurs Lucien Lévy, Bâle.

Beurre

Méthode récente et certaine pour faire le beurre chez soi. Rendement garanti de 1 livre jusqu'à 5 kg. par semaine d'excellent beurre dur et frais.

Renseignements très détaillés au reçu de fr. 3 par mandat postal. — Louis Mayor, Bonvard, près Genève.

Guérison complète du

Goître et des Glandes

par notre **Friction antigoîtreuse,** seul remède efficace et garanti inoffensif. Prix demi flacon 2 fr. 1 flacon 3 fr.

Succès garanti, même dans les cas les plus opiniâtres.

Pharmacie du Jura, Bienne

Achetez des machines suisses !

Petits paiements mensuels
Demandez catalogue illustré
Fabrique suisse de machines à coudre, à Lucerne.

Règles

Méthode infaillible contre retards
Discrétion
Ecrire à H. NALBAN, pharmacie, Petit-Lancy, Genève.

Machines à coudre

pour familles et couturières

Pfaff - Helvétia - Véritas

à main et à pied

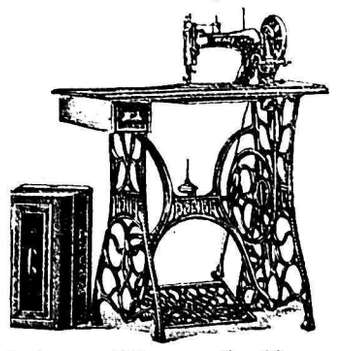

de 1re qualité, garanties 10 ans.

Grand dépôt chez H. Moret, horloger, Martigny.